

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDINAIRE

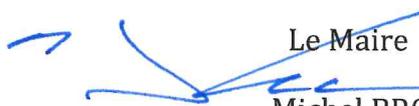
J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu :

Vendredi 23 juin 2023 à 19h30 heures

dans la salle du Conseil Municipal

Veillez agréer Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A Chaudes-Aigues le 31 Mai 2023


Le Maire
Michel BROUSSE



ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation procès-verbal de la réunion du 28 avril 2023
- 2- Avis sur le projet de Plan d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
- 3- Programme Petites Villes de Demain : approbation de la convention ORT (Opération de Revitalisation du Territoire)
- 4- Délégation de Service Public du CASINO : avenant de prolongation
- 5- Attribution subventions 2023
- 6- Convention avec l'association « le refuge Bienvenue du Pays Gentiane
- 7- Eclairage Public : Déplacement d'un candélabre (entrée parking de la piscine)
- 8- Questions diverses

POUVOIR

Je soussigné(e)

Donne pouvoir à :

Pour me représenter à la séance du Conseil municipal du Vendredi 23 juin 2023

Fait à Chaudes-Aigues, le